



COMMISSION DES ÉTUDES
17-18 CÉ-222

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018
tenue à la salle B-105a du campus de Longueuil

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018
3. Appel de candidatures pour le poste de secrétaire de la Commission des études pour l'année 2018-2019
4. Adoption de la révision du Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)
5. Présentation des plans de travail des départements sur le plagiat
6. Information
 - 6.1. Présentation du bilan des cours complémentaires et de la matrice cours-programmes
 - 6.2. Présentation des projets de mobilité étudiante déposés pour 2018-2019
 - 6.3. Information sur le nouveau programme de Sciences de la nature
7. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT TENUE LE 10 AVRIL 2018, À LA SALLE B-105A DU CAMPUS DE LONGUEUIL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachel Belzile	Sylvain Légaré
Vanessa Blais	Lise Maisonneuve
Valérie Blanc	Étienne Marcotte
Luce Bourdon	Louis-Philippe Ménard
Nancy Chaput	Josée Mercier
Martin Choquette	Brigitte Pelletier
Monique Delisle	Serge Rancourt
Guylaine Fontaine	Pierre Rannou
Annie Houle	Robert Saletti
Jean Labbé	Julie Tougas-Ouellette

INVITÉE :

Catherine Brodeur, coordonnatrice au Service de la mobilité

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONIQUE DELISLE, APPUYÉE PAR BRIGITTE PELLETIER, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver l'ordre du jour, tel que proposé.

La présidente de l'assemblée annonce l'ajout du point d'information 6.4 au sujet des deux Commissions des études extraordinaires en lien avec la planification stratégique.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 6 MARS 2018

2.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 MARS 2018

IL EST PROPOSÉ PAR VALÉRIE BLANC, APPUYÉE PAR SYLVAIN LÉGARÉ, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018, incluant la modification suivante :

- **PAGE 3, POINT 5 ADOPTION DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES :** Ajout du commentaire suivant : « Il est précisé par les membres du COP qu'il serait souhaitable pour la prochaine révision de cette politique qu'un enseignant ayant participé à un processus d'autoévaluation soit invité à une rencontre du comité, tel que spécifié à l'article 6.4 du *Règlement de la Commission des études*. »

2.2. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 MARS 2018

- **POINT 2.2 PREMIER TIRET, INFORMATION SUR LA LOI 62 SUR LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT :** Il est confirmé que l'avis de la Boussole interculturelle sur l'application de la loi 62 sur la neutralité religieuse de l'État sera présenté à la Commission des études du 8 mai prochain par M. Jasmin Roy, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires.
- **POINT 3 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE :** Il est annoncé que le *Rapport d'autoévaluation du programme Technologie de l'électronique* sera déposé pour adoption au conseil d'administration du 16 mai 2018.
- **POINT 4 PRÉSENTATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE DE GESTION DES STAGES :** Le 29 mars dernier s'est tenue une rencontre des coordinations de départements et de programmes avec stages avec les membres du Comité des orientations pédagogiques (COP) afin de discuter du document *Cadre de référence de gestion des stages*. À la suite de cette rencontre, le COP a demandé à ce que les travaux de consultation se poursuivent. Ainsi, ce dossier sera porté au plan de travail de la Commission des études 2018-2019.
- **POINT 5 ADOPTION DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES (PIEPE) :** Il est annoncé que la révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEPE)* sera déposée pour adoption au conseil d'administration du 16 mai 2018.
- **POINT 6 ADOPTION DE LA MISE À JOUR DES CONDITIONS D'ADMISSION ET CHEMINEMENT SCOLAIRE 2018-2019, EN LIEN AVEC LES RÉCENTS CHANGEMENTS EN VIGUEUR DANS LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES (RREC) :** La nouvelle version des *Conditions d'admission et cheminement scolaire 2018-2019* sera déposée pour adoption au conseil d'administration 18 avril 2018.
- **POINT 7.2 COMITÉ DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE (CREPS) :** Concernant le représentant de l'ÉNA au sein du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS), il est demandé de spécifier le statut de ce membre. Cet aspect sera discuté à la réunion du CREPS du 3 mai 2018.

3. APPEL DE CANDIDATURES POUR LE POSTE DE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2018-2019

CÉ2018.04.10

M^{me} Josée Mercier présente la procédure d'appel de candidatures pour le poste de secrétaire de la Commission des études. La délégation professorale verra à désigner un représentant et soumettra la candidature au vote lors de la prochaine Commission des études.

4. ADOPTION DE LA RÉVISION DU CADRE DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

M. Étienne Marcotte présente la résolution du Comité d'étude des programmes (CEP) qui recommande l'adoption de la révision du *Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*. M^{me} Josée Mercier explique les quelques changements apportés au document à la suite de la réunion du CEP du 20 mars dernier. L'assemblée est en accord avec ces modifications.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LABBÉ, APPUYÉ PAR LUCE BOURDON, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver la révision du *Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*, incluant les changements proposés

5. PRÉSENTATION DES PLANS DE TRAVAIL DES DÉPARTEMENTS SUR LE PLAGIAT

M^{me} Josée Mercier présente les principales actions effectuées à ce jour dans les départements pour la prévention du plagiat. Il est spécifié que certaines actions départementales pourraient devenir des actions institutionnelles et il est demandé à l'assemblée de se prononcer à cet effet. Des commentaires sont émis, notamment sur les balises départementales et la notion même du plagiat, sur la nature des cas de plagiat (tricherie, honnêteté intellectuelle, travail effectué par une tierce personne) ainsi que les outils utilisés (ex. : capsules Omnivox) ou suggérés (ex. : encadré dans le plan de cours, affiches dans les classes) pour la prévention du plagiat. Il est confirmé que ce dossier sera inscrit au plan de travail de la Commission des études 2018-2019.

6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

6.1. PRÉSENTATION DU BILAN DES COURS COMPLÉMENTAIRES ET DE LA MATRICE COURS-PROGRAMMES

M^{me} Annie Houle présente le bilan des cours complémentaires 2016-2017 et 2017-2018 et confirme qu'au-delà du nombre d'inscriptions, d'autres critères déterminent l'ouverture d'un cours, notamment l'aspect de la tâche au sein d'un département. La matrice cours-programmes, document présenté pour la première fois en Commission des études, est expliquée à l'assemblée. Il est suggéré d'effectuer les réflexions quant à l'offre de cours complémentaires au sein des domaines d'études et non seulement au sein des départements comme cela se fait actuellement. Également, il est recommandé de faire un sondage auprès des étudiants afin de bonifier l'offre de cours complémentaires. Il est suggéré de soumettre ce projet à une équipe du cours IPMSH du programme de Sciences humaines.

6.2. PRÉSENTATION DES PROJETS DE MOBILITÉ ÉTUDIANTE DÉPOSÉS POUR 2018-2019

M^{me} Catherine Brodeur présente le tableau des projets de mobilité étudiante déposés pour 2018-2019 en spécifiant que tous les projets déposés ont été adoptés. Il est demandé d'adapter le formulaire pour les projets exploratoires afin de préciser des balises claires.

6.3. INFORMATION SUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE SCIENCES DE LA NATURE

M^{me} Josée Mercier explique que le ministère de l'Enseignement et de l'Éducation supérieure avait envoyé aux collèges une proposition du nouveau programme de Sciences de la nature aux fins de consultations prévues jusqu'au 27 avril 2018. Toutefois, afin de s'assurer d'amorcer les travaux de réflexion de concert avec les universités et les représentants du Ministère, et ainsi établir les bases d'une compréhension commune du projet de programme, les directions des études des cégeps ont demandé au Ministère de suspendre la consultation. Une prolongation des consultations a été octroyée jusqu'à la fin de l'été

afin d'établir des discussions entre les parties prenantes du programme à l'étude. Les cégeps attendront les directives de la Fédération des cégeps avant de poursuivre les consultations. Il est confirmé qu'au sein des départements de Sciences de la nature du Cégep, il y a eu une bonne collaboration lors des premières étapes de consultation.

6.4. COMMISSION DES ÉTUDES EXTRAORDINAIRES DU 24 AVRIL ET 23 MAI EN LIEN AVEC LE *PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023*

M^{me} Josée Mercier précise que deux Commissions des études extraordinaires ont été ajoutées afin de bien compléter les dernières étapes d'adoption du *Plan stratégique 2018-2023*. Il est annoncé que le Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS) a été consulté afin de mieux déterminer les indicateurs pour le plan de réussite. Il est confirmé que la version provisoire du *Plan stratégique 2018-2023* sera déposée autour du 19 avril prochain.

6.5. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Communauté de la Commission des études

- Ordre du jour de l'assemblée du 10 avril 2018
- Procès-verbal de l'assemblée du 6 mars 2018_à adopter
- Procédure de mise en candidature pour le poste de secrétaire de la CÉ
- Résolution du Comité d'étude des programmes (CEP)_Cadre du SMOPE
- Cadre de suivi SMOPE_Avril 2018
- Extraits des plans de travail 2017-2018_PLAGIAT
- Bilan des cours complémentaires A16H17 et A17H18
- A18 – Longueuil – Matrice cours-programmes
- A18 – ÉNA – Matrice cours-programmes

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 54).



Étienne Marcotte
Secrétaire de la Commission¹



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée

¹ La version originale signée est archivée à la Direction des études.